

Info Lisle

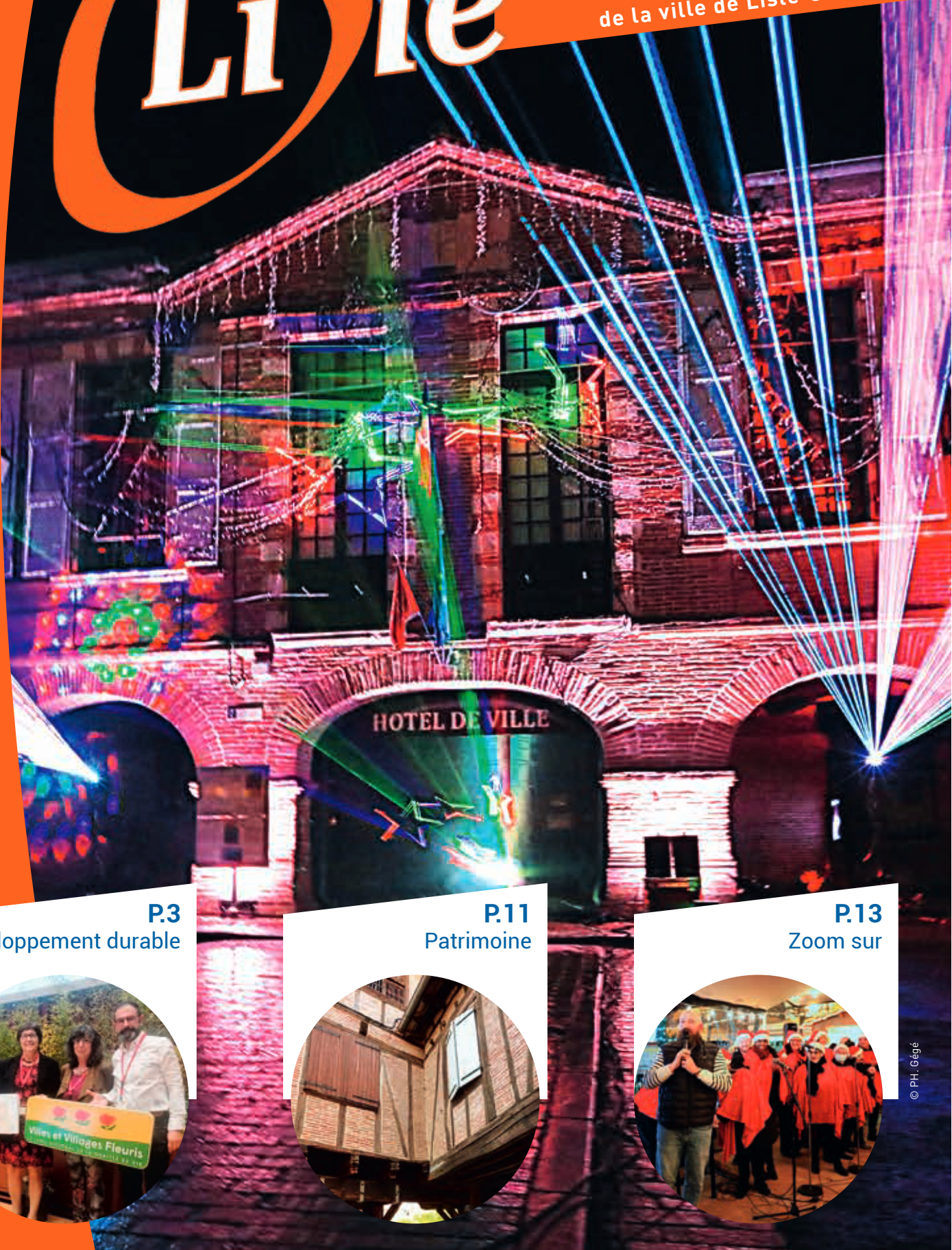
Janvier 2022 # N°79



www.ville-lisle-sur-tarn.fr



Journal municipal
de la ville de Lisle-sur-Tarn



P.3

Développement durable



P.11

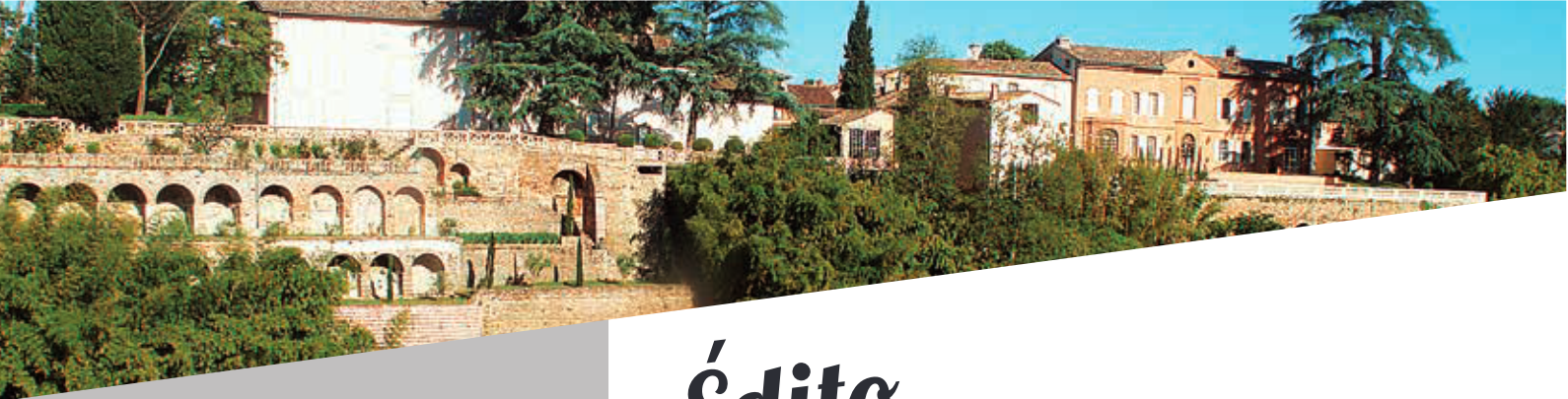
Patrimoine



P.13

Zoom sur





Sommaire

Développement durablep.3
Patrimoine.....p.11
Travauxp.12
Zoom surp.13
Culturep.18
Gendarmeriep.20
Infos pratiquesp.21
Jeunessep.23
Économie locale.....p.27
C'était au programme....p.28
C'est au programme.....p.32



INFOS Lisle N° 79
 Le magazine de la commune de Lisle-sur-Tarn
 Création / conception / Mise en page /
 Photogravure : Ombre&Lumière
 Communication - Lavour.
 Impression : Art et Caractère - Lavour.
 Tirage : 3 000 ex.
 Crédits photographiques :
 Mairie de Lisle-sur-Tarn / Gérard NÉGRÉ
 Tél. : 05 63 33 35 18
 Fax : 05 63 33 36 18
 21 Place Paul Saissac - 81310 Lisle-sur-Tarn

Édito

L'année 2021 s'est refermée avec son lot d'espoirs inassouvis et d'inquiétudes qui perdurent.

Il est vrai, la crise sanitaire dure et nous met à nouveau à rude épreuve. Elle frappe l'ensemble de notre pays et se conjugue désormais avec une crise sociale et économique qui nous touche parfois jusqu'au cœur de nos familles et amis les plus proches.

Et pourtant, nombre d'entre nous ont poursuivi leur action, dans la générosité, l'engagement, la créativité, l'innovation, pour maintenir le service de proximité et le soutien aux plus isolés et fragiles.

Nos associations, nos commerçants, nos professeurs des écoles et professionnels éducatifs, les membres du conseil municipal, nos agents communaux, chacune et chacun surmontant ses craintes et ses contraintes pour continuer à servir.

Seuls les membres de l'opposition continuent leur action délétaire. Après le directeur général des services, je vais à mon tour être entendue à la gendarmerie pour justifier la procédure qui accompagne le réaménagement du monument aux morts. Ces attaques gratuites n'altèrent en rien ma motivation ni celle de l'équipe qui m'entoure. Elles modifient toutefois les comportements: l'arbre brisé sur les promenades, dont l'état sanitaire est éloquent, restera sur un site sécurisé le temps qu'il faudra, les appréhensions du personnel municipal à prendre les mesures nécessaires étant compréhensibles. Pas d'émotion des « sachants » pour le moment, mais les blessures seront longues à cicatriser.

Les résultats sont au rendez-vous. Après le label, « Petite Cité de Caractère », nous avons bénéficié du dispositif « Petite Ville de Demain », nous venons de décrocher la troisième fleur au Concours Régional de Fleurissement et le ministère de la culture nous a validé le « Site Patrimonial Remarquable ».

La « Maison France Service » a ouvert. Les technologies numériques évoluent à un rythme effréné, beaucoup de Lislois ont des difficultés avec l'informatique, la fracture numérique est une réalité. Merci à La Poste, pour avoir consolidé le service à la population qui nous est si cher.

Chers Lislois, vous pouvez compter sur moi-même et mon équipe pour continuer. Je vous donne rendez-vous au printemps pour les réunions de quartiers, que nous tiendrons en extérieur si la crise sanitaire nous y contraint.

Très bonne année 2022 à vous et à vos proches.

Maryline LHERM
Maire de Lisle-sur-Tarn
Conseillère départementale

« L'ENVIE D'ŒUVRER AUTREMENT », ENTRETIEN DE PHILIPPE MAYERAS AVEC ANTHONY LOPEZ

Élu en mars 2019 conseiller municipal d'opposition à la tête de l'équipe « Agir pour tous », Philippe a rejoint la table ovale pour apporter sa vision « terrain » et participer aux projets de la commune. Membre du CCAS, il a contribué à plusieurs groupes de travail tel que, Vie Associative, festivités, nouvelle salle des fêtes entre autres...

Très assidu à l'ensemble des cérémonies au monument aux morts, Philippe rend régulièrement hommage aux morts pour la France et anciens combattants. Quand je me suis engagé auprès des citoyens Lisleois c'était pour construire et travailler avec toutes les forces vives dans un climat sain. En participant avec l'opposition il me paraissait compliqué d'apporter mes compétences, choix ou avis sans que ces derniers soient « pollués » par la vision restrictive que cela suppose.

Je sais qu'il existe une histoire et un passé politique liant la majorité et l'opposition mais je souhaite m'affranchir de ces freins pour évoluer en totale sérénité et dans un esprit de co-construction. Pour y parvenir la solution qui m'a parue la plus saine c'était de quitter le groupe « agir pour tous » et d'apporter mon aide en restant indépendant. C'est donc ce que j'ai fait !

Je suis conscient que je représente une frange de la population,

ma décision peut les avoir déçus mais je vous confirme que je resterai solidaire envers toutes et tous les Lisleois et que je ferai mon maximum pour notre commune.

La crise sanitaire ne m'a pas facilité la tâche, elle rythme notre quotidien depuis trop longtemps et nous impose de rester soudés et unis pour y faire face !

C'est ça ma vision politique ! Une équipe soudée pour faire face à l'adversité et proposer des choix mûris dans l'intérêt de la commune ! Mon engagement était conditionné par mon souhait d'apporter une alternative et surtout de donner le choix aux Lisleois et Lisleoises entre deux listes. Je reste disponible et à votre écoute vous pourrez m'interpeller au détour d'une rue, ou sur la place, bref dans notre commune pour que j'apporte vos questions et interrogations au sein du conseil municipal ou tout simplement pour tout projet utile.

Toutes les critiques sont bonnes à prendre à condition qu'elles soient constructives.

Je vous souhaite, pour cette nouvelle année, mes meilleurs vœux à toutes et tous prenez bien soin de vous et de vos proches.

Philippe MAYERAS

Développement durable



LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS LISLE SUR TARN DÉCROCHE LA 3^e FLEUR !

Trois mois après la visite du jury, voici la consécration. Seule commune tarnaise ainsi récompensée en 2021, Lisle sur Tarn rejoint des villes comme Toulouse, Gaillac ou Graulhet dans le cercle des labellisées « 3^e Fleur ». Cela marque la reconnaissance d'un

fort engagement communal pour la qualité du cadre de vie, en faveur des habitants et l'accueil des touristes. Car ce label explore des critères de Développement Durable bien plus larges que le seul fleurissement. Dans son rapport de visite, le jury souligne l'implication des élus

Remise de la 3^e Fleur, à l'Hôtel de Région, le 25 novembre 2021.



et des services municipaux pour les enjeux environnementaux et touristiques. L'équipe municipale est félicitée pour sa capacité à mobiliser un ensemble d'acteurs dans ses actions liées au cadre de vie et pour son label « Petite Cité de Caractère ».



Réalisations, projets d'avenir : la grande transversalité des actions menées avec et pour la population a été favorablement appréciée par le jury.

La commune est invitée à poursuivre ses efforts dans le suivi de son patrimoine arboré (certains alignements et sujets méritant un suivi soutenu voire des renouvellements), l'enfouissement des réseaux et l'accessibilité des espaces publics.



“ Le rapport, extrêmement positif, établi par des professionnels reconnus dans leurs différents champs de compétence, est une reconnaissance du professionnalisme du personnel municipal. ”



LES POINTS FORTS RETENUS PAR LES EXPERTS DU COMITÉ RÉGIONAL :



- LA RICHESSE DU PATRIMOINE ARBORÉ,
- LA DIVERSITÉ DE LA GAMME ARBUSTIVE ET GRIMPANTE,
- LE FLEURISSEMENT DE BONNE QUALITÉ, BIEN ENTRETENU ET LA PALETTE VÉGÉTALE
- LA TONTE DIFFÉRENCIÉE DANS DES OBJECTIFS DE BIODIVERSITÉ ET D'INTÉRÊT PAYSAGER
- LA VÉGÉTALISATION DES CIMETIÈRES QUALIFIÉE D'EXEMPLAIRE
- L'INSTALLATION DE DÉCORS RÉALISÉS EN INTERNE OU AVEC LES HABITANTS
- L'ENSEMBLE DES PRATIQUES TRADUISANT « L'ENGAGEMENT DANS LA PROTECTION AU QUOTIDIEN DU PATRIMOINE NATUREL » ET LA TRÈS BONNE QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC



© PH. Gégé



Aire de jeu multigénérationnelle, collection d'iris, ponton handi-pêche du lac de Bellevue : des éléments d'attractivité soulignés.



© Ph. Gérard Négrité



LE LABEL VVF RÉCOMPENSE L'ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS EN FAVEUR DE L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE. IL PREND EN COMPTE LA PLACE ACCORDÉE AU VÉGÉTAL DANS L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS, LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA BIODIVERSITÉ, LA VALORISATION DU PATRIMOINE BOTANIQUE FRANÇAIS, LA RECONQUÊTE DES CŒURS DE VILLE, L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE ET L'IMPLICATION DU CITOYEN AU CŒUR DES PROJETS.



PH. Gégé

Mise en valeur de l'Église de Surs et végétalisation du cimetière qualifiées de réussites.



© PH. Gégé



PH. Gégé

Réaménagement du parvis de Notre Dame de la Jonquièrre et du monument aux morts : un espace dégagé et ouvrant pleinement sur le monument.



PH. Gégé



Réaménagement du Square Raymond Lafage :
une mise en valeur du bâti de l'Église et une diversité des compositions paysagères particulièrement appréciées.





Bravo à Louisa,
apprentie chez
« l'atelier de CATY »
de LISLE SUR TARN
qui a reçu le titre de
« Meilleure apprentie
de France »

LE FLEURISSEMENT EST À L'HONNEUR À LISLE SUR TARN !

Louisa reçoit le titre de « Meilleure apprentie de France » le 19 novembre 2021. Elle partage avec nous, le résumé de cette journée :

« Rendez-vous à 7h15 au Parc des expositions de Chartres. Tirage au sort d'un numéro pour le plan de travail des 6 épreuves à effectuer.

Nous étions 16 candidats venus de partout en France dont 2 Tarnaises !

Flours et végétaux non imposés pour la 1^{re} épreuve : 1h de fleurissement pour la structure de la « Rosace de Chartres » déjà installée. Technique d'auto-blocage et auto-calage, aucune colle.

2^e épreuve : 15 minutes pour préparer/habiller une orchidée, c'était une épreuve commerciale, avec des accessoires imposés (laines, bâtons, plumes). Attache avec fil, et agrafe, aucune colle.

3^e épreuve : 45 min Assiette de Noël avec végétaux et accessoires imposés (guirlande, bâtonnet, fil de fer bleu...) Aucune colle et aucune attache à part le fil bleu.

4^e épreuve : 1h30 Végétaux et accessoires imposés. Compositions piquées dans de la mousse forme en croix, fleurir/arranger une couronne en polystyrène et assembler les deux pour ne faire qu'une composition. Technique de piquage, agrafe aucune colle.

5^e épreuve : 1h Végétaux imposés Un bouquet lié à la main, mettre tous les végétaux dans le bouquet. Technique à la main, bouquet avec faisceau.

6^e épreuve : 2h Végétaux et accessoires imposés. Fleurir un tissu pour représenter une Étole de prêtres. Technique de colle froide uniquement.

Une pause de 45min à 12h20. Les épreuves se sont terminées vers 16h45. Remise des prix à 18h15.

Après 2 médailles d'or, une Départementale et une Régionale, une dernière médaille d'or cette fois-ci nationale. (18/20 ou plus en moyenne sur chaque épreuve). Ce jour-là, 8 candidats sur 16 ont reçu le titre de meilleur apprenti de France.

PERMIS DE VÉGÉTALISER

La Commune souhaite encourager le développement de la végétalisation du domaine public en s'appuyant sur une démarche citoyenne et participative.

L'implication de personnes physiques ou morales (habitants, associations, associations de quartiers, commerçants, etc.), permettra ainsi de :

- Favoriser le développement de la nature et de la biodiversité en ville,
- Participer à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie,
- Contribuer à la politique engagée dans le cadre des labels nationaux « Villes et Villages Fleuris » et « Petite Cité de Caractère »
- Créer du lien social, favoriser les échanges, notamment entre voisins,
- Créer des cheminements agréables favorisant les déplacements doux.

À cet effet, la Commune propose une autorisation temporaire d'occupation du domaine public appelée « permis de végétaliser » à toute personne s'engageant à assurer la réalisation et l'entretien sur l'espace public d'un dispositif de végétalisation.

Ce permis sera accordé à l'issue d'une étude technique de la demande réalisée par les services techniques, étudiée par le groupe de travail dédié et validée par M^{me} le Maire ou l'élu en charge.

TAILLE AU JARDIN : COMPOSTAGE AU JARDIN !

Compostez vos déchets naturels !

Gaillac-Graulhet Agglomération propose à la vente :
un composteur 320 litres à 15€

Accompagné d'un fil-séjour et d'un guide composteur.

Offre réservée aux habitants de Gaillac-Graulhet Agglomération.

Rendez-vous sur environnement.ted.fr
ou appelez le 05 63 46 19 27

COMME RAPPELÉ DANS LE DERNIER BULLETIN MUNICIPAL, L'AGGLOMÉRATION VOUS PROPOSE L'ACHAT D'UN COMPOSTEUR DE 300 LITRES POUR 15 €

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE : environnement.ted.fr

Si aucune réponse n'est apportée par la ville au porteur de projet dans un délai de deux mois, le permis de végétaliser sera considéré comme tacitement refusé.

Il sera conclu pour une durée d'un an renouvelable, pour une durée maximale de 3 ans, sous le régime des autorisations d'occupation temporaire du domaine public.

Le jardinier s'engage à assurer la propreté et l'entretien du dispositif de végétalisation et veille notamment à maintenir le passage, l'accessibilité et la sécurité des usagers de l'espace public.

L'occupation consentie est gratuite en ce qu'elle contribue à la satisfaction de l'intérêt public local et qu'elle n'est pas le siège de l'exercice d'activités lucratives.



DÉCHETS : COLLECTE SÉLECTIVE OU DÉCHETTERIE !

TROIS DÉCHETTERIES SONT À VOTRE DISPOSITION :

SALVAGNAC

CHEMIN DE PELOT - ZONE D'ACTIVITÉ DOURDOUL - 81630 SALVAGNAC

TÉL. : 05 63 46 19 27

HORAIRE D'OUVERTURE : Mercredi : de 14h à 18h / Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h / Samedi : de 9h à 12h

RABASTENS

PLAINE DE FONGRAVE - 81800 RABASTENS

TÉL. : 05 63 40 57 28 - FAX : 05 63 40 57 28

HORAIRE D'OUVERTURE : du Mardi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

GAILLAC

PIQUEROUGE - AVENUE GUYNEMER - 81600 GAILLAC

TÉL. : 05 63 57 27 82 - FAX : 05 63 57 27 82

HORAIRE D'OUVERTURE : du Lundi au Samedi : de 8h à 12h et de 14h à 17h50

DES INFORMATIONS PLUS DÉTAILLÉES SONT DISPONIBLES SUR LE SITE DE L'AGGLOMÉRATION :

www.gaillac-graulhet.fr

et sur le site de TRIFYL : www.trifyl.fr



PENDANT QUE CERTAINS TRAVAILLENT POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE...



D'AUTRES S'EMPLOIENT, PAR LEUR INCIVILITÉ, À LE DÉGRADER.

Dépôts sauvages de déchets verts, abandon de gravats et de déchets de bricolage dans la nature, encombrants jetés sur le trottoir, jets de papiers et d'emballages sur la voie publique, brûlage de matières plastiques...

La pédagogie affichant ses limites chez certains individus, cette amende sera dorénavant systématiquement appliquée. Des sanctions pénales pourront venir compléter le dispositif.



« Ainsi, en 2016, l'association des maires de France estimait à 63 000 tonnes par an des dépôts sauvages d'ordures. Depuis le phénomène s'est amplifié. Mais, heureusement que tout le monde veut sauver la planète! »

Au vu de ce type de comportement méprisant de la qualité de vie de tous, des incidences néfastes sur l'environnement et sur la santé publique, la loi 10 février 2020 permet au maire d'infliger **une amende administrative allant jusqu'à 15 000 €.**

Sanctions applicables aux abandons et dépôts illégaux de déchets :

- Article L 541-46 du Code de l'Environnement (délit) : amende jusqu'à 75 000 € (375 000 € pour les personnes morales) et jusqu'à 2 ans d'emprisonnement

- Article R. 634-8 du Code Pénal (contravention de 4^e classe, jusqu'à 750 € pour les particuliers, 3 750 € pour les personnes morales) et Article R. 635-8 du Code Pénal (contravention de 5^e classe, jusqu'à 1 500 € pour les particuliers et 3 750 € pour les personnes morales en cas d'abandon et le dépôt de déchets commis à l'aide d'un véhicule, avec confiscation éventuelle de celui-ci)

- Article R.632-1 du Code Pénal pour non respect du règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés (contravention de 2^e classe)

Patrimoine

LISLE-SUR-TARN : SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

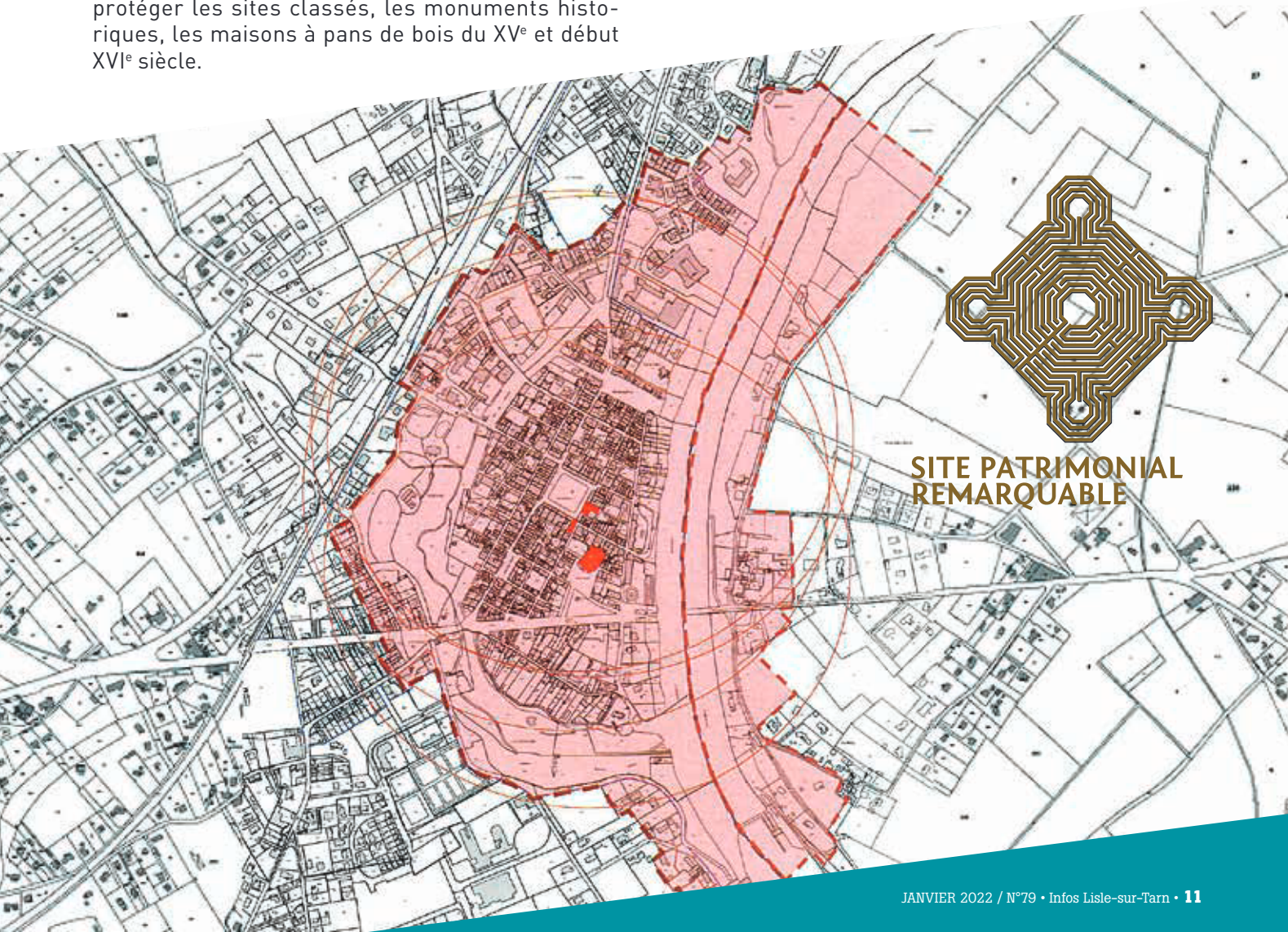
Le 4 novembre 2021, notre Bastide a obtenu la validation de « Site Patrimonial Remarquable » par la CNPA (Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture) qui s'est réunie à Paris. Un vote qui a obtenu l'unanimité des membres de cette instance.

L'intégration de notre Bastide dans ce dispositif marque le travail considérable réalisé par les architectes du Patrimoine, les services de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et du SDAP (Service Départementale de l'Architecture et du Patrimoine) ainsi que des élus en charge afin de délimiter un périmètre englobant un périmètre autour du centre-ville et une partie de Montans (plan ci-après).

La prochaine étape consistera à mettre en place une réglementation à l'intérieur de ce périmètre afin de protéger les sites classés, les monuments historiques, les maisons à pans de bois du XV^e et début XVI^e siècle.



Ce dispositif, faisant suite à l'obtention du label PCC (Petite Cité de Caractère), viendra renforcer l'attractivité de notre belle Bastide.



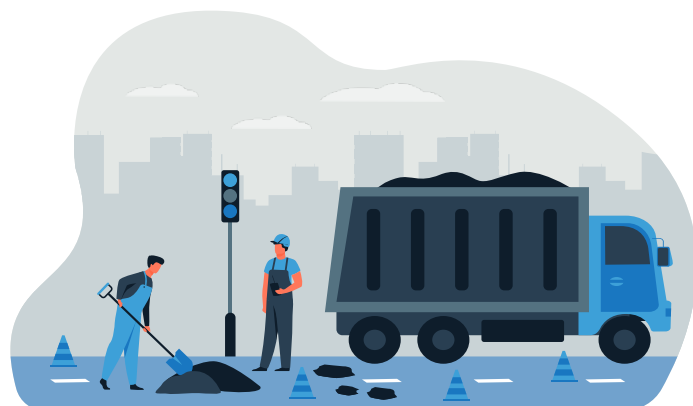
Travaux

LE PÔLE CULTUREL : LES TRAVAUX AVANCENT



Une partie de la toiture a été posée, ce qui permet de mettre hors d'eau une partie du bâtiment.

La reconstruction du « poutet » a été réalisée. Une réunion d'expertise a eu lieu suite à l'effondrement d'une portion de mur mitoyen, les travaux devraient reprendre en début d'année



VOIRIE

Les travaux de voirie se poursuivent, le chemin des Amandiers à Sours vient d'être achevé, travaux réalisés par l'entreprise Colas. Le programme voirie 2022 est à l'étude.

Une campagne de reprise de « nids de poules » va être réalisée dans les prochains jours par les services techniques de la ville.



Zoom sur...



UNE VÉRITABLE RÉUSSITE POUR LA PREMIÈRE ÉDITION DU « VILLAGE DE NOËL »



Inauguration en présence du président du Département Christophe RAMOND et de Madame le Maire.

© PH. Gégé

Magie, féerie et convivialité étaient au rendez-vous pour cette première édition du « Village de Noël » organisée par l'association CAP sur Lisle sur Tarn (commerçants et artisans de proximité) avec le soutien logistique et financier de la Mairie.

Du 17 au 22 décembre, 9 chalets ont pris possession de la place centrale autour d'une tente chauffée pour l'occasion et d'une forêt de sapins illuminés. Huîtres, pâtisseries, gaufres, crêpes, plats chauds, marrons chauds étaient au rendez-vous sans oublier un stand des vins de Gaillac avec des vigneron lislois.

Des animations diversifiées sont venues illuminer ces quelques jours festifs : échassiers lumineux, cracheurs de feu, concours de dessins, tombola, ateliers pâtisserie et maquillage... avec un final autour d'un concert de gospel et un conte de Noël en laser 3D projeté sur la façade de l'hôtel de ville.

Merci aux organisateurs et à tous ceux qui se sont mobilisés pour cette première édition.



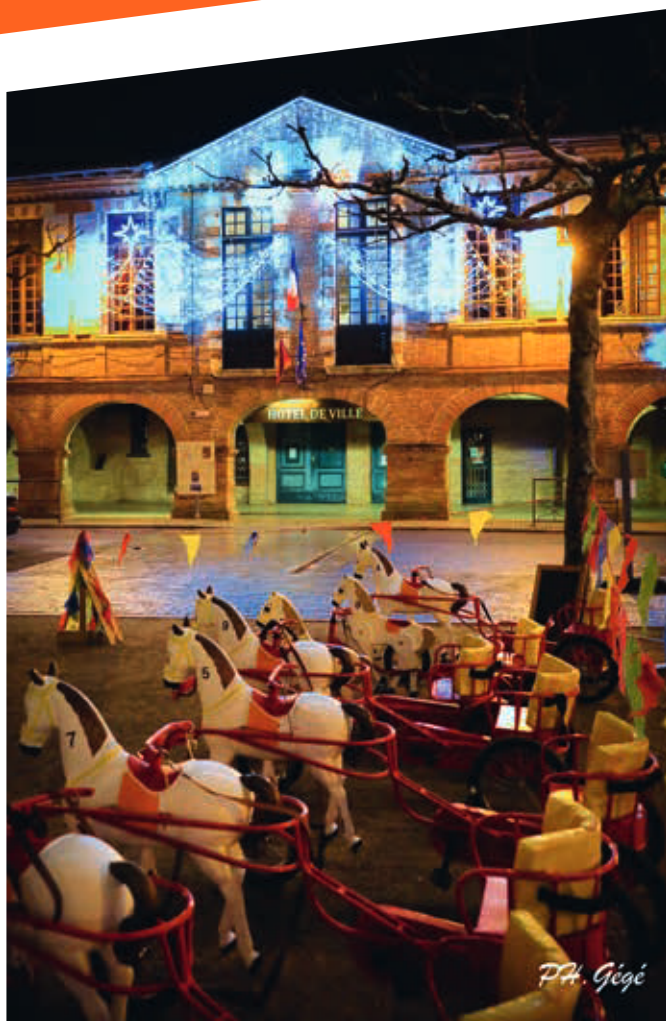


Le dimanche, les forains se sont installés autour du Village de Noël complétant ainsi l'offre gastronomique et artisanale des chalets. L'association des forains a proposé des balades en calèche pour le plaisir des petits et des grands.

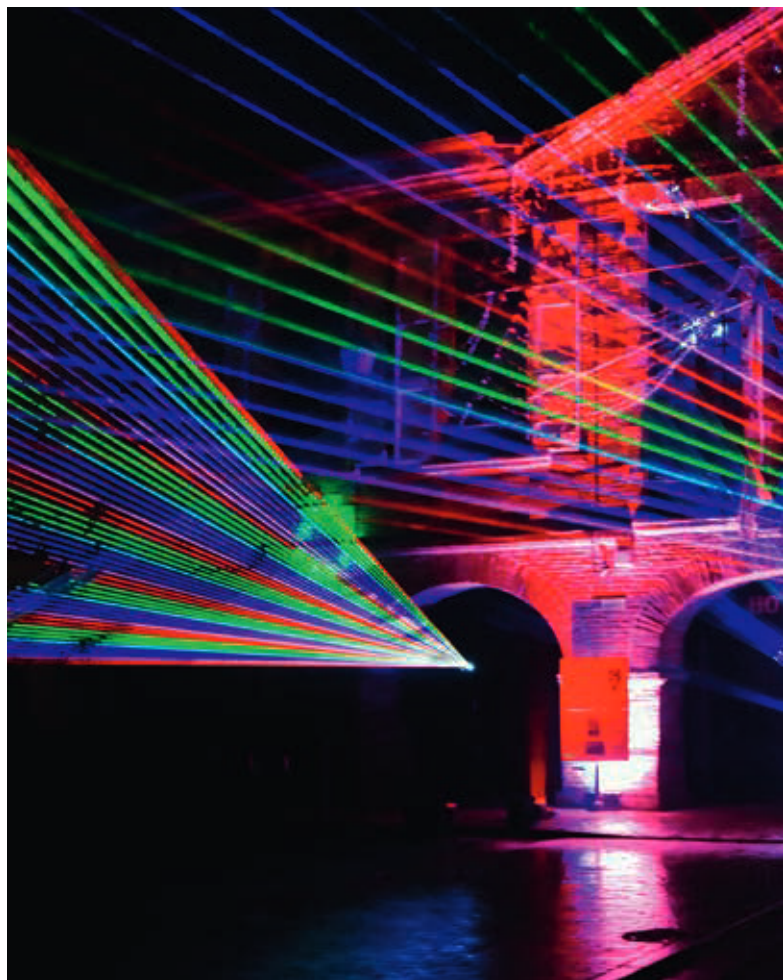


© PH. Gégé

© PH. Gégé



Les sulkys étaient également au rendez-vous pour le bonheur des enfants.





PH. Gégé



PH. Gégé

Zoom sur



Félicitations à l'équipage Lislois qui a participé au rallye des côtes du Tarn. Quentin ALDIBERT et Gabriel BRETOU : deux enfants du pays qui connaissent la spéciale de Montaignut comme personne car originaires des lieux.

Bravo également aux organisateurs avec les membres de l'Écurie des deux Rives



LETTRE OUVERTE DU PÈRE SÉBASTIEN DIOLENE

« Mes CHERS,
On ne se connaît sûrement pas encore comme il le faudrait même si nous n'avons pas manqué de nous croiser sur les places et routes de notre belle cité de Lisle sur Tarn, devenue maintenant NOTRE MAISON COMMUNE pour reprendre les paroles de l'autre. N'ayant pas encore eu l'opportunité de

faire la visite de bon voisinage, je profite de cette tribune que m'offre notre journal communal pour me présenter à vous et vous saluer chaleureusement.

Je m'appelle Sébastien DIOLENE, le nouveau prêtre de Lisle sur Tarn. De nationalité sénégalaise, je viens en France pour la première fois, et ce, dans le cadre de la coopération missionnaire avec l'archidiocèse d'Albi.

C'est avec joie que je prends mes marques dans ce bel environnement social et écologique, espérant que ma présence sera un facteur d'enrichissement mutuel et multi-dimensionnel.

Merci déjà pour ce que nous serons les uns pour les autres. »

P. Sébastien

Culture

DU CÔTÉ DU MUSÉE

La construction du pôle culturel suit sa progression, autant en matière immobilière qu'au plan administratif.

Le projet scientifique et culturel (PSC) est la première étape d'un projet de création ou de rénovation d'un musée labellisé « Musée de France ». Il établit le bilan de l'existant, il développe la phase de conception pour définir l'identité et la vocation du musée Raymond Lafage. Cela répond à une politique de la direction des musées de France mise en œuvre à partir de 1992. Lors du conseil municipal du 24 novembre dernier, à l'unanimité de ses membres, le PSC a été validé et peut, désormais, être soumis aux services de la DRAC** pour validation définitive.

Bilan et perspectives pour le musée sont les éléments clé du PSC, dont la rédaction a été menée par l'équipe du musée, accompagnée dans cette démarche par des professionnels des métiers de la culture.

fait de l'absence de validation du PSC de 2011 au niveau du ministère de la culture

- Un musée vivant, dorénavant accessible.
- Une mise en valeur du fonds permanent par une présentation renforcée des œuvres qui le constituent.
- Une évocation historique de la ville, celle de son musée-bibliothèque et de ses fondateurs.
- La mise en avant des traits majeurs du patrimoine architectural local et de création de la ville.
- L'évocation historique de l'artiste Raymond Lafage avec présentation des œuvres de son fonds permanent, celui de ses maîtres et suiveurs.

“ *Le PSC détermine la vision du musée tel qu'il sera avec la programmation du parcours de visite des salles permanentes, il établit la liste des potentielles œuvres qui y seront présentées.* ”

La ville de Lisle sur Tarn, maître d'ouvrage de la totale réhabilitation et mise en accessibilité de l'ensemble immobilier comprenant le site de la salle des fêtes et de la médiathèque, l'immeuble mitoyen préempté afin d'accueillir le musée, l'office de tourisme, se devait d'actualiser le PSC du musée Raymond Lafage pour tendre vers :

- L'émission d'un PSC évolutif et vivant et régulariser une situation administrative non conforme du

- Le renforcement du principe d'identification, de spécialisation du musée en faveur des arts graphiques (le dessin, la gravure), en référence aux techniques artistiques développées par Raymond Lafage.

L'OBJECTIF EST ÉGALEMENT DE FAVORISER

- La promotion d'un outil de développement culturel (médiation), touristique et social (développement



Un exemple d'œuvre :
Victor MAZIES, portrait d'homme

du lien social, intergénérationnel, réappropriation par les lisleois de l'histoire de la bastide et de son patrimoine culturel, architectural).

- Une communication adaptée avec l'office de tourisme pour faire connaître le musée auprès des professionnels du tourisme et d'un public plus vaste, dans et hors de notre territoire.
- Le confortement de la médiation culturelle, en faire un outil de promotion éducative auprès des établissements scolaires de la CAGG*, des publics habituellement peu accueillis : seniors, porteurs de handicap...
- La création de synergies avec la médiathèque intercommunale pour renforcer la notion de médiation culturelle, de création d'événements culturels.
- Une dynamique de territoire que la commune souhaite initier, afin de mobiliser les différents acteurs susceptibles de participer à la création de synergies, de complémentarités qui, à terme, seront force de proposition.

DE FAÇON COMPLÉMENTAIRE, POUR LES BESOINS DU PSC, NOUS AVONS INITIÉ

- Un diagnostic de l'état de conservation des collections et de l'état des réserves pour une programmation d'actions de conservation en fonction de l'état sanitaire constaté.
- le reconditionnement des œuvres en réserve pour un meilleur respect des normes de conservation et d'entreposage
- l'inventaire de l'ensemble des acquisitions et des dons d'œuvres de ces dernières années pour validation par la DRAC**, afin de les rendre éligibles à des subventions au titre de future restauration.



* Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet
** Direction Régionale des Affaires Culturelles

LA RÉDACTION DÉFINITIVE DU PSC A ÉTÉ ÉVALUÉE ET VALIDÉE AU SEIN D'UN COMITÉ SCIENTIFIQUE CONSTITUÉ DE PERSONNALITÉS QUALIFIÉES, EXPERTES ET RECONNUES POUR LEUR COMPÉTENCE DANS LE DOMAINE SCIENTIFIQUE QUI NOUS CONCERNE. LES MEMBRES ONT ÉTÉ CHARGÉS D'ÉVALUER LE PROJET DE PSC AVANT LE VOTE EN CONSEIL MUNICIPAL ET LA PRÉSENTATION AUX SERVICES DE LA DRAC**.

La responsable du musée a été chargée d'animer ce comité qui a rassemblé les compétences de :

- Madame Karine LABORIE – chef du service de la conservation départementale du Tarn
- Madame Fanny MAURY – conservatrice de l'Archéosite de Montans
- Monsieur Bertrand De VIVIES – conservateur en chef des musées de Gaillac
- Monsieur Guy ASHEL De TOULZA – conservateur honoraire, gestionnaire des collections du musée du Pays Rabastinois.

Les travaux d'élaboration du PSC ont réclamé de la part du personnel du musée, une connaissance approfondie du musée et de ses collections, une connaissance des publics et de l'environnement, une maturité professionnelle et une sensibilité à la politique culturelle, de la créativité, de l'imagination, enfin, de la constance, du réalisme et de l'adaptation. Pour toutes ces raisons, les élus, saluent le travail accompli par le personnel du musée, tout en ayant assuré une saison culturelle enthousiasmante, même en cette période de pandémie...



Communiqué de la



HORAIRES DES BRIGADES

RABASTENS

Tél. : 05 63 33 68 15

Du lundi au samedi : 8h - 12h et 1h - 18h / Dimanche et jours fériés : 9h - 12h et 15h - 18h

Du 1^{er} juin au 30 septembre, l'accueil se prolonge jusqu'à 19h.

LISLE SUR TARN

Tél. : 05 63 33 68 30

Mercredi : 14h - 18h

Samedi : 8h - 12h

Dimanche : 8h - 12h

SALVAGNAC

Tél. : 05 63 33 68 35

Mercredi : de 8h - 12h

LA BRIGADE NUMÉRIQUE

La Brigade Numérique vise à offrir aux usagers un contact numérique, complémentaire des moyens de contact physiques et téléphoniques déjà existants.

Accessible depuis le monde entier, elle fonctionne 7j/7 et 24h/24 : [contactlagendarmerie.fr](https://www.contactlagendarmerie.fr).

Plus d'infos sur <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique>

PERCEV@L

Ce service permet de signaler une fraude à la carte bancaire si vous remplissez les conditions suivantes :

- Vous êtes toujours en possession de votre carte bancaire
- Vous n'êtes pas à l'origine des achats en ligne
- Vous avez déjà fait opposition à la carte auprès de votre banque

Préparez au préalable vos identifiants et votre numéro de carte bancaire. Il n'est plus utile de se déplacer dans un bureau de gendarmerie.

Contact : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46526>

MA PROCURATION

« Maprocuration » permet un suivi numérique de votre demande de procuration électorale. Les données renseignées sur « Maprocuration » sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier ou au gendarme devant lequel vous vous présentez pour valider votre identité, puis à la mairie de votre commune de vote.

Plus simple et plus rapide ! <https://www.maprocuration.gouv.fr>

AGEND ET VOUS

Possibilité de prendre rendez-vous avec les gendarmeries sur l'ensemble du territoire pour certaines démarches, directement sur [Service-public.fr](https://www.service-public.fr) à partir de « l'annuaire de l'administration ».

Le rendez-vous se prend 48h minimum à l'avance. Une confirmation est envoyée la veille par SMS.

Ce service concerne seulement « les affaires non urgentes ».

<https://www.service-public.fr>

PRÉ-PLAINT EN LIGNE

Ce service vous permet d'effectuer une déclaration pour des faits dont vous êtes directement et personnellement victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'auteur, concernant :

Une atteinte aux biens (vols, dégradation, escroqueries...)

Un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine)

Cette démarche vise essentiellement à vous faire gagner du temps lors de votre présentation à l'unité ou service choisi.

<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr>



Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

En résumé, l'opération tranquillité vacances permet aux personnes qui partent en vacances de bénéficier d'une surveillance de leur domicile durant leur absence. Celle-ci est assurée par la gendarmerie. Cette assistance des forces de l'ordre est entièrement gratuite. Elle peut être demandée pour toute absence prolongée. Si les forces de l'ordre constatent une anomalie quelconque, elles contactent sans délai l'occupant (qui pourra agir en conséquence : dépôt de plainte, signalement du sinistre à l'assureur, réparation des portes, serrures et/ou fenêtres, etc.).

Néanmoins, l'opération tranquillité vacances n'a pas vocation à assurer une surveillance constante du domicile des vacanciers.

Pour cela, il vous faut vous présenter à une brigade pour l'enregistrement de votre demande.

NUMÉROS UTILES :

3919 VIF

Le **3919** Violence Femmes Info constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la police ou la gendarmerie.

HARCÈLEMENT SCOLAIRE N° VERT « NON AU HARCÈLEMENT » : 3020

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)

Numéro d'écoute et de prise en charge au service des familles et des victimes

Ce dispositif téléphonique propose écoute, conseil et orientation aux appelants. Lorsque les situations de harcèlement sont repérées au cours de l'entretien téléphonique et avec l'accord des personnes concernées, elles sont alors transmises aux référents harcèlement de l'Éducation nationale grâce à un outil sécurisé fourni par l'administration.

Si le harcèlement a lieu sur internet : N° VERT « NET ÉCOUTE » : 3018 - ligne d'appel nationale des situations de cyberharcèlement

Gratuit, anonyme, confidentiel et ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h. Net Écoute est le numéro vert national de prise en charge des victimes de cyberharcèlement à l'école. 100% anonyme, gratuit et confidentiel, Net Écoute prend en charge des milliers d'appels par an afin d'écouter, informer et conseiller ces publics

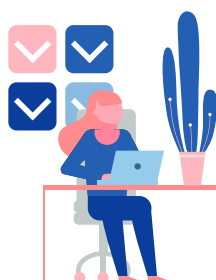
Au-delà de l'écoute et du conseil, Net Écoute peut vous aider au retrait d'images ou de propos blessants, voire de comptes le cas échéant.

Infos pratiques

LA DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Votre commune met à votre disposition un service en ligne gratuit, vous permettant de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes. Un service plus simple et plus rapide, pour faciliter vos démarches !

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES POUR DÉPOSER MON DOSSIER



Créer un compte sur le site Geopermis.fr

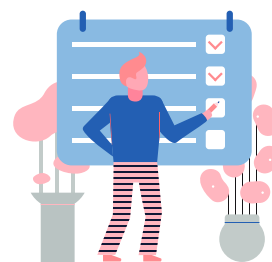
Ce compte permet de déposer un dossier d'autorisation d'urbanisme en ligne et de suivre l'avancée du dossier.

Choisir le formulaire correspondant à votre projet. Remplir ce formulaire en ligne.

Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie, via le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221> (assistance pour votre demande d'autorisation d'urbanisme).

Joindre les documents numériques nécessaires au dossier (plan de situation...).

Soumettre le dossier à l'administration.



Vous recevrez, via l'espace documents de votre compte Geopermis, les différents documents afférents au dossier déposé (récépissé de dépôt, arrêté...). Vous serez informés par mail de tout dépôt de documents.

À noter, le dépôt papier est toujours possible en Mairie, ou par l'envoi d'un courrier recommandé adressé à la Mairie. En cas de difficulté ou de besoin de conseil dans la constitution de votre dossier, votre mairie peut vous conseiller.

PLUS DE SERVICES PUBLICS POUR LES LISLOIS

À Lisle-sur-Tarn, 206 000 € ont été investis dans la rénovation et l'aménagement du bureau de poste pour y créer une « Maison France Services », afin de faciliter les démarches administratives en ligne des administrés.



LA FIBRE AVANCE



Sur notre commune certains d'entre vous seront dans les prochains mois éligibles à la connexion fibre.

Pour le savoir : sur le site tarnfibre.fr, à la page d'accueil vous pouvez consulter l'éligibilité de votre domicile. Pour cela, cliquez sur l'onglet « éligibilité », choisir la commune concernée, et renseigner le type de voie, le nom de la voie et le numéro.

À u plan national, 230 bureaux de poste labellisés « France Services » regroupent en un même lieu, un guichet unique de services publics rassemblant neuf partenaires. Au-delà des services de La Poste, les clients peuvent effectuer leurs démarches du quotidien auprès de différents opérateurs, comme Pôle emploi, la CNAM, la MSA, la CAF, la CARSAT, la DGFIP, et les services des ministères de la Justice et de l'Intérieur (papiers d'identité, cartes grises...).

Après la structure France Services d'Aussillon inaugurée en avril 2021, celle de Lisle-sur-Tarn est la 2^e portée par La Poste dans le Tarn.

Depuis sa labellisation en octobre 2021, l'accueil du public est assuré au sein de la « Maison France Services »

par deux agents spécifiquement formés et le bureau est équipé d'un îlot numérique composé d'un ordinateur connecté à internet et d'une imprimante-scanner, ainsi que d'un bureau de confidentialité pouvant accueillir des permanences d'opérateurs partenaires.

La Poste participe ainsi pleinement à rapprocher les administrés des services publics dont ils ont besoin et à réduire la fracture numérique.

Coordonnées :

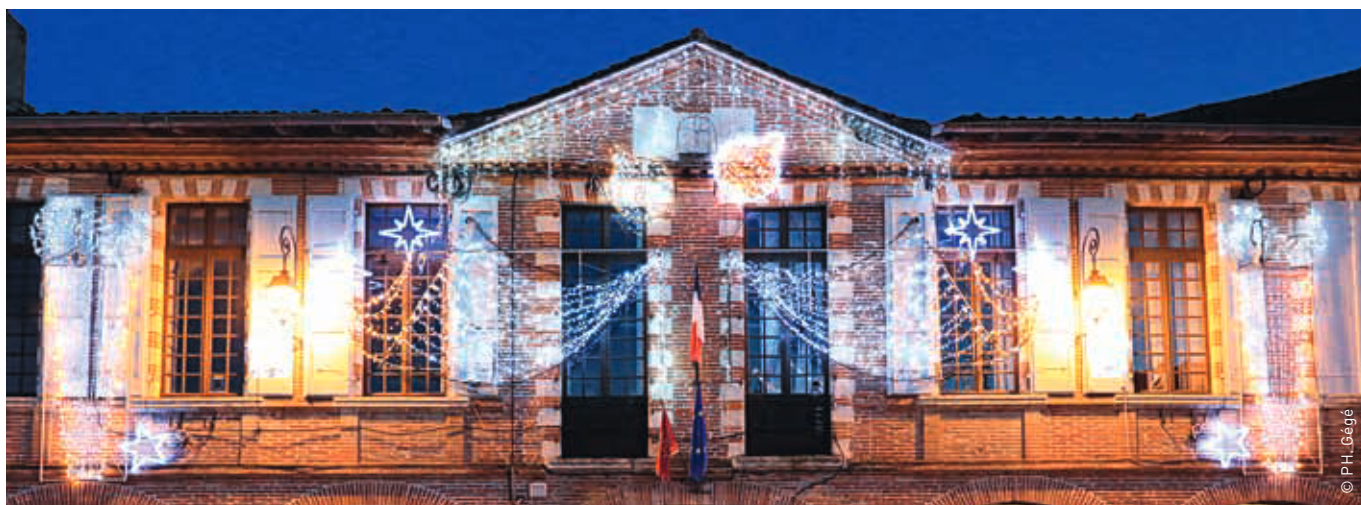
Place de Larmasse à Lisle-sur-Tarn - Tél. : 05 63 40 40 87
Mail : lisle-sur-tarn@france-services.gouv.fr

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h

Jeunesse

ILLUMINATIONS DE LA VILLE

Mise à l'honneur le samedi 4 décembre des petits reporters du journal des NAP, qui ont mis en lumière la ville et nous ont fait entrer dans l'ambiance des fêtes de fin d'année.



PETIT RETOUR SUR LES TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS TOUCHANT À NOS INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

- L'ensemble des fenêtres de l'école Galilée donnant sur la cour ont été changées, sécurité et isolation assurées.
- L'ensemble des stores intérieurs a été changé
- Au rez-de-chaussée du centre de loisirs 1886, un nouveau bureau permettra à la directrice de travailler dans un cadre fonctionnel, tandis que la zone de stockage du petit matériel s'en trouve agrandie
- L'ancienne cuisine du maître d'école a été rénovée et rééquipée afin d'y mener des activités avec les enfants lors des NAP ou durant le temps ALAE-ALSH. Désormais tout le RDC de 1886 est dédié à l'accueil des enfants les mercredis et durant les vacances alors que les effectifs continuent d'augmenter.
- Finalisation du parking dit des écoles avec la végétalisation, (On joue ? On compte les arbres plantés?), l'arrivée du mobilier urbain qui fera la part belle au fleurissement mais participera aussi avec les blocs béton au renforcement de la sécurisation des abords des écoles maternelle et élémentaire. Ne reste que les lampadaires à installer.
- Changement de jeux de cours pour l'école maternelle

LES ACTIONS MENÉES AUTOUR DE LA SOLIDARITÉ AVEC LES JOURNÉES DU TÉLÉTHON



Des enfants et des jeunes au grand cœur, toujours mobilisés !
Et merci aussi aux nombreux donateurs qui ont abondé à la collecte des bouchons menée par les enfants du centre de loisirs et à ceux qui ont permis de récolter plus de 400 kg de piles à l'Accueil Jeunes, centre de loisirs des adolescents.

LES PROJETS QUI SERONT MIS À L'ÉTUDE PAR L'AGGLOMÉRATION EN 2022

- La sécurisation de nos écoles avec les visiophones, l'électrification des portails et les voiles occultants sur les fenêtres donnant sur rue ou à l'arrière des bâtiments.
- L'extension de la cantine : réaménagements des locaux techniques, construction d'une annexe, agrandissement de l'espace repas, passage à une cuisine sur place avec autant que possible un approvisionnement local et en circuit court.
- La construction d'un nouveau préau, en conséquence.
- Les tarifs scolaires, ALAE-ALSH afin d'harmoniser autant que possible, la création d'un portail famille et la carte scolaire seront 3 grands chantiers mis à l'étude intercommunale.

LES VACANCES D'AUTOMNE : POUR L'ALSH DE 1886

Pendant la 1^{re} semaine, les activités ont été dédiées au projet « la découverte du terroir Lisois », thème « LA VIGNE ».



Les enfants ont réalisé des activités autour de la vigne et sont allés visiter le domaine Sarrabelle à Lisle sur Tarn qui appartient à la famille Caussé depuis de nombreuses générations. Ils ont été accueillis par Fernanda, une employée du domaine qui leur a fait visiter le chai.

La deuxième semaine était en lien au « projet nature au fil des saisons ». Les enfants ont réalisé des décorations d'automne avec des éléments de la nature et ont participé à une chasse aux trésors d'automne avec un panier garni de fruits d'automne à gagner.



La brigade verte est entrée en action dans un secteur de la ville (la gare, la poste, place de la République jusqu'au complexe du rugby) et a terminé par les promenades.

Ils ont récolté 200 litres de déchets dont un insolite « une couette ».

À chaque vacance, ils nettoieront un autre secteur.

ET L'ACCUEIL JEUNES



Sortie Toulouse Game Show, novembre 2021.
Dans le monde du manga, du cosplay et des jeux en tous genres.



Dessin, numérisation, vectorisation, gravure, conception. Les jeunes ont découvert le monde du Fablab et sont repartis avec leur création.



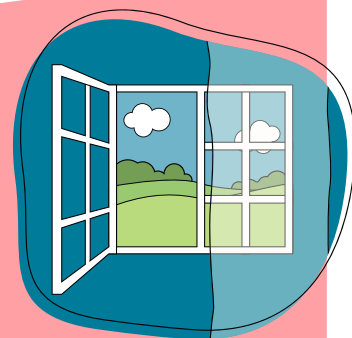
Projet Escape Game avec les MJC de Gaillac et de Rabastens et l'Accueil Jeunes de Lisle-sur-Tarn. Les jeunes des différentes structures se sont mélangés pour unir leurs forces et résoudre collectivement l'énigme de l'Escape Game.

Détenteurs de « pouvoirs » particuliers ils avaient besoin des compétences de chacun pour parvenir à leurs fins. Ce projet était axé sur la sensibilisation au handicap, mettre en valeur l'importance de la volonté et la détermination. « Visez la lune car si vous n'y parvenez pas vous toucherez au moins les étoiles ». Octobre 2021

POINT COVID

L'ensemble des acteurs de la petite enfance, enfance et jeunesse est totalement mobilisé pour permettre un accueil dans le respect des gestes barrières, assurer l'aération, le nettoyage, la désinfection des locaux, et la distanciation autant que possible afin de maintenir au mieux l'ouverture des services et assurer les missions auprès des familles. Le retour des masques cet hiver dans nos établissements nous rappelle à tous qu'il faut continuer à être vigilants, à se protéger et à être bienveillants les uns envers les autres.

Cependant comme partout en France, les services de restauration collective sont lourdement impactés par le protocole sanitaire et la cantine reste un point très sensible malgré la bonne volonté de tous les protagonistes.





DÉMARCHE DURABLE À LA CRÈCHE LES P'TITS LIS'LOUPS

Depuis plusieurs années, la crèche « Les P'tits Lis'loups » située à Lisle-sur-Tarn a une démarche volontariste dans la réduction de l'impact environnemental et la préservation de la santé des enfants et des professionnels.

L'équipe s'est engagée :

- dans l'utilisation de produits naturels d'hygiène et de nettoyage,
- l'achat de produits éco-labellisés,
- l'acquisition d'un appareil à nettoyage vapeur,
- le tri des déchets, l'anti-gaspillage...

QUELLE SUITE ?

Aujourd'hui, l'équipe de professionnels est à la **recherche de nouveaux outils pour transformer** ces pratiques de manière durable et pérenne.

C'est donc tout naturellement qu'elle s'est saisie de l'appel à projet du Département.

Choisie comme une des lauréates du projet, la crèche « Les P'tits Lis'loups » **va bénéficier pendant**

2 ans d'un accompagnement gratuit par le Conseil départemental du Tarn et la Caisse d'Allocations Familiales, via l'intervention de l'association LABELVIE.

LABELVIE accompagnera les professionnels dans différentes étapes :

- le diagnostic de l'établissement,
- les consommations et les habitudes de chacun.

Elle organisera ensuite des groupes de travail et de formation pour le personnel et aidera à la mise en place d'actions concrètes au quotidien, en vue d'une éventuelle labellisation.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans le projet Éducatif Communautaire de Gaillac-Graulhet Agglomération qui ambitionne un environnement sain et de qualité pour les enfants, familles et professionnels des structures d'accueil de jeunes enfants.

labelvie 

AGISSONS POUR UNE ÉCOLOGIE VIVANTE

Mise en lumière de la ville



C'EST EN PRÉSENCE DES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES QUE LA VILLE S'EST ÉCLAIRÉE AUX COULEURS DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.



Économie locale

NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES

UNE NOUVELLE ESTHÉTICIENNE

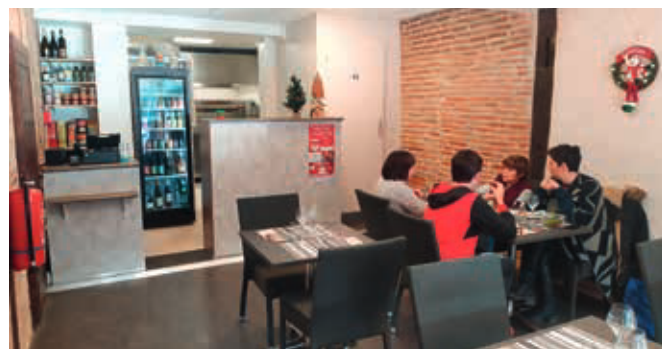


Nouveauté depuis le 5 octobre, vous pouvez retrouver votre nouvel institut « Lilie Beauté » où Aurélie, nouvelle sur la région, vous propose des soins visages, massages, rehaussement de cils, vernis semi permanent, nail art...

Mais aussi des lingettes lavables et un large choix d'articles en tissus bio. Une gamme de soin visage aux extraits naturels ainsi qu'un service de personnalisation d'objets.

Elle vous accueille sous les couverts dans un lieu à son image du mardi au samedi avec et sans rendez-vous

Lilie Beauté
4 Place Paul Saissac
06 16 19 33 85



AU 29 PIZZERIA

Depuis le 2 décembre 2021, le Restaurant Lislico Pizza devient Au 29 Pizzeria.

Marine et Pascal vous accueilleront dans une ambiance chaleureuse, pour le plaisir de passer un bon moment, du mercredi au dimanche de 11h30 à 14h et de 18h30 à 21h30.

La pizzeria vous propose une cuisine d'inspiration italienne (pizzas, desserts italiens maison...). Vous trouverez également un petit rayon épicerie pour le plaisir des saveurs. Les plats exclusivement préparés à partir d'ingrédients italiens et d'Occitanie sont proposés à emporter ou à consommer sur place.

29 Place Paul Saissac
05 63 33 27 87

DU CÔTÉ DE LA RÉSIDENCE : LES BASTIDES

Besoin de conserver votre parfaite autonomie à votre domicile ?

Le service « Les Bastides » vous accompagne

- l'aide au lever et au coucher,
- l'accompagnement à la marche (chez vous ou à l'extérieur en promenade),
- l'aide aux repas (préparation et prise de repas),
- une surveillance de nuit,
- des activités d'apprentissage cognitif adaptées, des temps de lecture,
- des activités ludiques, jeux de société, sorties culturelles...

Besoin d'aide au quotidien ?

Ils sont présents pour vous aider à faire : ménage, lessive, courses, petits travaux, garde d'enfants, soutien scolaire, gestion administrative simple...

Besoin de soutien ?

Ils vous proposent un soutien psychologique, une présence rassurante.

Les Bastides, c'est :

- 0 € de frais d'inscription
- crédit d'impôt (sur conditions)
- des possibilités de financement (Conseil Départemental, mutuelles...)

Pour bénéficier de leurs services ou pour plus de renseignements, contactez M^{me} Christelle BASTIERE, responsable des Bastides, au 05 63 40 28 00 ou sur lesbastideslislesurtarn@gmail.com
Interventions à domicile 7 jours/7, 24h/24

C'était au programme

OCTOBRE ROSE 2021 : UNE ÉDITION GÉNÉREUSE !



Pour l'année 2021, l'édition d'Octobre Rose a retrouvé la balade vélo organisée par les Déjantés le samedi après-midi, balade appréciée par les participants et notamment les plus jeunes. Le dimanche matin, le retour du parcours sportif et du Madison Rose avec la présence des Zumbettes. Grâce à la tombola parrainée par l'Association des Forains Lislois, le stand de la Ligue, les actions mises en place par certains de nos commerçants et les urnes présentes dans les commerces, cela

a été aussi l'édition la plus généreuse depuis 2017 puisqu'un total de 1944 € a été recueilli au profit de la Ligue contre le Cancer.

Un grand remerciement à tous, les fidèles et les nouveaux participants, pour votre présence, votre participation et votre soutien.

RENDEZ-VOUS EN 2022 ! ET N'oubliez PAS : LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN, UN GESTE IMPORTANT !



TÉLÉTHON

En raison des mesures sanitaires les actions proposées ont été restreintes.

Merci aux sapeurs-pompiers de LISLE SUR TARN pour le lavage des voitures au centre de secours et à la cinquantaine de motards qui ont fait une pause « café » au bistrot du marché dans le cadre de la levée des tire-lires mises à disposition dans les commerces.

**LE 5 DÉCEMBRE :
JOURNÉE NATIONALE
D'HOMMAGE « AUX MORTS
POUR LA FRANCE DE
LA GUERRE D'ALGÉRIE
ET DES COMBATS DU MAROC
ET DE LA TUNISIE »**



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Accompagnée par la musique départementale des sapeurs-pompiers du Tarn et la chorale des Amis de la chanson de Lisle sur Tarn, la traditionnelle cérémonie du 11 novembre a rassemblé beaucoup de monde pour un vibrant devoir de mémoire en honneur aux « poilus » et aux soldats morts au combat en opération extérieure.

Composé d'élus de la ville, des conseils municipal et départemental jeunes, Souvenir Français, anciens combattants, gendarmerie nationale, sapeurs-pompiers, écoliers et collégiens ainsi que des représentants d'associations et de nombreux Lislois, le cortège s'est rendu en musique jusqu'au monument aux morts pour célébrer l'Armistice de 1918 et son traditionnel dépôt de gerbes.





Ville de Lisle-sur-Tarn

BONNE & HEUREUSE année!

2022

L'ENSEMBLE DES ÉLUS DE LISLE SUR TARN & LE CCAS VOUS PRÉSENTE LEURS MEILLEURS VŒUX.

En raison du contexte sanitaire, la Municipalité a le plus grand regret de ne pas programmer les manifestations prévues à l'occasion de la galette des rois et de la cérémonie des vœux en janvier 2022.



Centre Communal d'Action Sociale Lisle-sur-Tarn

L'ensemble des élus et le CCAS souhaitent vous adresser un réel message d'optimisme, de réconfort, afin que l'année 2022 soit une année de plaisir, d'espoir et de santé pour vous et ceux qui vous sont chers.



N° Vert 0 800 007 236

Le matin de 9H00 à 12H00

courriel: dechets.menagers@gaillac-graulhet.fr

site web: www.gaillac-graulhet.fr

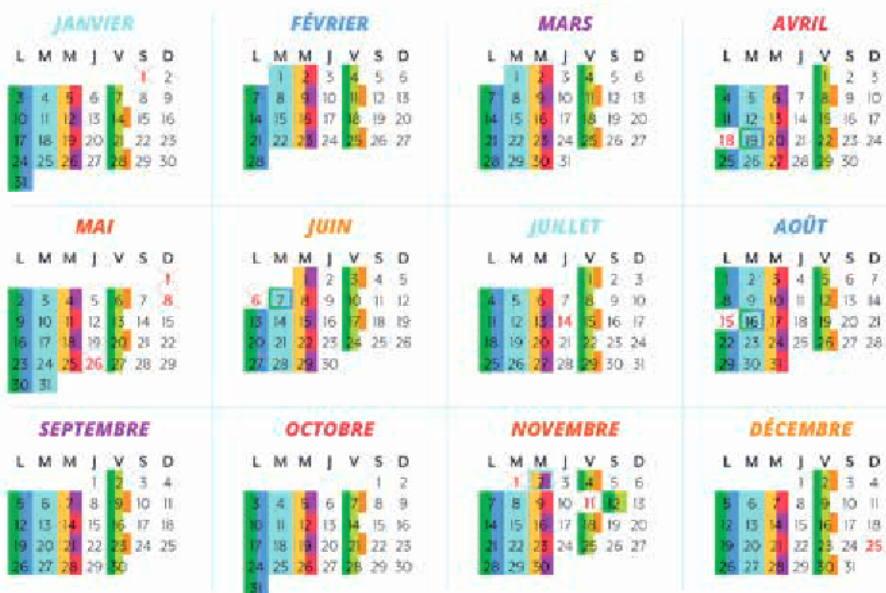
Chaque usager est responsable du lavage de ses conteneurs.

Toujours sortir ses conteneurs la veille au soir de la collecte, les rentrer au plus tôt pour le confort de tous.

Conteneur cassé ou volé? Contacter le numéro vert et / ou rendez-vous en mairie.

Les conteneurs sont mis à la disposition du logement, merci de les laisser dans celui-ci en cas de vente ou de location.

CALENDRIER DE COLLECTE Lisle-sur-Tarn



	Centre-ville - Z1	Z2	Z3	Z4	Z5	Z6
Déchets résiduels	Green	Blue	Light Blue	Light Green	Dark Blue	Light Blue
Tri sélectif	Yellow	Purple	Orange	Red	Purple	Orange

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Une année particulière s'est achevée, la pandémie a encore occupé nos esprits et contrarié quelque peu nos habitudes en société, au travail comme en privé. Malgré ces contraintes, l'exécutif a fonctionné au mieux pour vous apporter le meilleur service. Cette qualité de vie est également le fruit d'une implication de la part des personnels municipaux, soutenue par la considération, l'accompagnement des membres de notre groupe pour créer un esprit d'équipe, favorisant ainsi les projets pour le confort, le bien vivre ensemble des lisloises et des lislois.

Les membres du label « Villes et Villages Fleuris » ne s'y sont pas trompés en attribuant à la ville sa 3^e fleur. Cela vient compléter l'obtention du label « Petite Cité de Caractère », ou encore la prochaine mise en place du « site patrimonial remarquable » pour une gestion optimisée des critères d'aménagement dans le périmètre concerné.

Tout serait satisfaisant s'il n'y avait eu une ombre au tableau générée par le groupe d'opposition, assignant la collectivité en justice pour l'aménagement des abords du monument aux morts. La conséquence, la convocation de personnel municipal à la gendarmerie ! C'est une première dans l'histoire lisloise !

Alors même que des événements par le passé

auraient pu, voire dû, être soumis à dépôt de plainte, il y avait une autre conception de l'action politique par les groupes d'opposition sous l'ère Jean TKACZUK ! Il a bénéficié d'une certaine mansuétude... tant mieux pour lui et pour la collectivité. Toutefois, cela ne va pas nous détourner de notre objectif, celui de poursuivre la bonne et honnête tenue de nos comptes afin de poursuivre le désendettement qui a permis, jusqu'à ce jour, de baisser tous les taux communaux d'imposition, d'investir, de réhabiliter les équipements publics, de juguler les assauts budgétaires de la communauté d'agglomération. Sans un tel pragmatisme et l'investissement sans faille des élus de la majorité, des dossiers importants et mal engagés par nos prédécesseurs auraient inéluctablement conduits la ville à la mise sous tutelle. C'est le cas du dossier ZAC du Rivalou qui, depuis ces dernières années, après l'avoir fortement repensé, trouve son nouveau rythme d'aménagement et éloigne quelque peu le spectre du déficit abyssal que beaucoup entrevoyaient.

L'optimisme et l'envie d'agir restent notre ADN, aussi, à l'aube de cette année 2022, nous vous adressons nos vœux sincères pour une année de plaisir, de projets, de santé et d'espoir pour vous et ceux qui vous sont chers.

LE MOT DE L'OPPOSITION : ESPOIR ET COURAGE POUR 2022

On pensait les grandes difficultés derrière nous et on imaginait une année 2022 consacrée à la relance ! Mais voilà que le SARS-Cov2 ne cesse de faire des siennes et nous égrénonns mois après mois l'alphabet grec à la poursuite de ses mutations. Nous devons donc demain encore rester, mobilisés et prudents.

Dans ces conditions il ne faut pas se laisser aller à la morosité et tout faire pour résister. C'est ce qu'a fait CAP, l'association des commerçants lislois dont il faut souligner la réussite exemplaire du marché de Noël qu'ils ont porté avec le soutien des services municipaux ! Cette action qui a attiré

beaucoup de lislois, a insufflé beaucoup de chaleur et de convivialité dans des fêtes de fin d'année de Lisle. Cette belle initiative nous laisse espérer d'une année 2022 qui apporte à toutes et tous, douceurs et dynamisme.

Vous pouvez nous contacter par notre adresse mail agirpourtouslisle@gmail.com et suivre nos publications, initiatives, etc.. via notre page Facebook : <https://www.facebook.com/AgirPourTousLisleSurTarn/>

Le groupe Municipal « VIVRE ENSEMBLE/AGIR pour TOUS » : Katy De OLIVEIRA, Clarisse ORIOL, Jean TKACZUK, Laurent VEYRIES

C'est au programme

LE RETOUR DES LOTOS

La municipalité a invité les associations Lisloises à se positionner pour l'organisation d'un ou plusieurs lotos. Si le contexte sanitaire le permet, ces lotos seront organisés à la MJC en raison des travaux à la salle des fêtes. Les mesures sanitaires en vigueur seront mises en place par les organisateurs.

Tirage au sort des dates :

FÉVRIER

dimanche 6 février 2022 → **MJC**
dimanche 13 février 2022 → **HOLA**
dimanche 20 février 2022 → **ASL**
dimanche 27 février 2022 → **Amis de la Chanson**

MARS

dimanche 6 mars 2022 → **Arts Scénics**
dimanche 13 mars 2022 → **Judo**
dimanche 27 mars 2022 → **Amis de la Chanson**

AVRIL

dimanche 3 avril 2022 → **Aînés Ruraux**

SEPTEMBRE

dimanche 11 septembre 2022 → **Amis de la Chanson**
dimanche 25 septembre 2022 → **ASL**

OCTOBRE

dimanche 2 octobre 2022 → **Arpens verts**
dimanche 23 octobre 2022 → **Arts Scénics**

NOVEMBRE

dimanche 6 novembre 2022 → **FC Vignoble 81**
dimanche 13 novembre 2022 → **Aînés Ruraux**
dimanche 20 novembre 2022 → **MJC**
dimanche 27 novembre 2022 → **Judo**

DÉCEMBRE

dimanche 11 décembre 2022 → **FC Vignoble 81**
dimanche 18 décembre 2022 → **Arpens verts**

DU 01/09/2021 AU 15/12/2021

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 03/09/21 LANDÉS Sacha
- 22/09/21 MARION Abigaëlle, Sacha, Louise
- 28/09/21 BÉRERD Géraud Marie Antoine
- 30/09/21 DELMAS Tyler Christian Eugène
- 04/10/21 DE PIERPONT BARRÉ Gaspard, Daniel, Édouard
- 08/10/21 LHERM Juliette Denise Louise
- 31/10/21 NATAF DUCHATELLE Loumi Liêm Rita
- 04/11/21 KERÉBEL Rhéane
- 07/11/21 CARVALHO SILVA CARA Léna
- 14/11/21 PUECH Livia Valentine Marie
- 04/12/21 DHANEUS Dasha, Agnès, Carole

DÉCÈS

- 18/07/21 RIEUX épouse PAGES Jeanne - 92 ans
- 04/09/21 DELMER veuve GÉRARD Eliane, Madeleine - 99 ans
- 21/09/21 CHABAUD veuve COURIVAUD Odette Marie - 90 ans
- 21/09/21 MIQUEL veuve METGÉ Huguette Paulette Ginette - 89 ans
- 03/10/21 DEVIERS Laurent, Paul, Emile - 56 ans
- 13/10/21 UHART Jean-Noël - 60 ans
- 17/10/21 CHOULET épouse LALA Odette, Marthe, Josette - 95 ans
- 19/10/21 MOREAU veuve RIO Rolande, Yvonne - 89 ans
- 23/10/21 MAUREL Pierre, Marc, Amédée - 76 ans
- 28/10/21 JACOTTET Edouard, Maurice - 77 ans
- 01/11/21 CANCÉ veuve CASCON Jacqueline, Mauricette - 87 ans
- 08/11/21 FALGUIERE Gérard, Louis, Clément - 88 ans
- 28/11/21 AVIZOU épouse DELPECH Marie Hélène - 62 ans
- 30/11/21 LACOSTE CANAL Danièle Marie Paulette - 76 ans
- 06/12/21 TESTAS veuve GOLSE Arlette, Céline - 90 ans
- 15/12/21 BERNADET épouse DAUMIE Pierrette Simone - 88 ans
- 15/12/21 BUGAREL Jean-Philippe - 62 ans

MARIAGES

- 11/09/21 LEGOUBÉ Marie, Marie-Annick, Monique, Géraldine & TISSOT Anthony, André, Jean-Louis
- 25/09/21 DUMAS Sarah & HADJ-CHERIF Sébastien Salah